

BAYEUX

Eglise Saint-Patrice
14400 BAYEUX

17 Janvier 2001

INSTRUMENT :
Orgue de chœur.

EMPLACEMENT :
Sur la gauche de la croisée du transept.

POSITION :
Au sol.

AFFECTATAIRE :
Doyenné Notre-Dame du Bessin.
Père LAIR.
02-31-92-01-85

TITULAIRE :
Mr Yves GUERIN
02-31-92-72-97

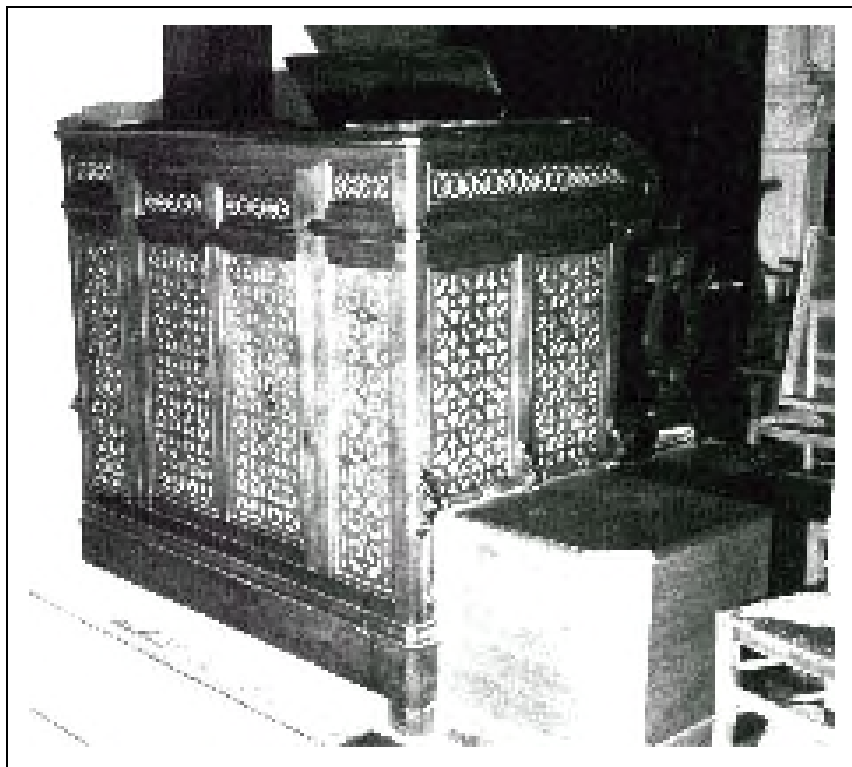
ACCES :
Titulaire.

PROPRIETAIRE :
Ville de Bayeux.

PROTECTION :
Aucune

ENTRETIEN :
Aucun

CHAUFFAGE :
Air pulsé.



HISTORIQUE:

Il s'agit d'un orgue polyphone construit par le facteur Louis DEBIERRE. Il porte le numéro 57. La facture du buffet permet de penser qu'il s'agit d'un polyphone de la fin de la première génération, après la mise au point du principe des tuyaux polyphones (1883) On sait seulement, qu'avant l'arrivée du grand-orgue, ce petit instrument se trouvait sur la grande tribune (!).

Louis DEBIERRE, facteur d'orgues établi à Nantes en 1862, a appris le métier chez THEBAULT, facteur d'orgues parisien et s'est perfectionné auprès de DEBAIN.

Outre les instruments importants qu'il est amené à construire, Louis DEBIERRE cherche à concevoir un instrument à tuyaux de faible encombrement, transportable et à coût réduit. En fait DEBIERRE tente de résister avec élégance à l'invasion de l'harmonium.

Cette recherche débouchera sur la mise au point des tuyaux dits «polyphones»; dans ce système un tuyau peut faire entendre plusieurs notes.

(1) in article «*L'orgue portatif, création Debierre*» revue «Les facteurs d'orgues français» n° 13. 1989. Revue éditée par le Groupement Professionnel des Facteurs d'Orgues.



Tuyau polyphone Bourdon 16

René SAORGIN signale l'utilisation par la facteur LINGIARDI de tuyaux polyphones en 1847 à Saorge et en 1849 à La Brigue.
(«Les orgues historiques du Comté de Nice» Nice 1976 édition 1980.

Le facteur d'orgues Cl. MADIGOUT qui a été souvent appelé à entretenir et restaurer de tels instruments décrit ainsi le principe du tuyau polyphone (1)

- une partie du vent, faisant parler le tuyau, actionne un soufflet qui ouvre le tuyau à la longueur d'onde correspondant à la note. Le tuyau polyphone, posé sur une pièce gravée fixée sur la chape, possède 2 ou 3 entrées d'air correspondant à la quantité de notes voulues, soit C-C# ou bien C-C#-D, suivant le jeu. Ces arrivées d'air débouchent en partie dans le bloc et sont obturées par des soupapes mobiles ayant deux fonctions:

+ empêcher le vent de retourner dans les conduits correspondants aux autres notes,

+ régler l'intensité du tuyau à l'aide d'une vis en laiton fixée sur la lèvre inférieure.

- puis l'autre partie du vent est acheminée, par un canal creusé dans un côté du tuyau, à un soufflet situé à la longueur d'onde voulue qui se gonfle et soulève une soupape. L'accord de la note se fait soit par une lamelle en laiton pour les tuyaux ouverts, soit par un tube ayant un rouleau d'accord pour les jeux bouchés.

(2)

DESCRIPTION:

L'instrument se présente sous la forme compacte d'un meuble en deux parties:

- la partie supérieure correspond au module instrumental.
- la partie inférieure correspond à l'alimentation.

Actuellement l'orgue est alimenté par un ventilateur contenu dans une caisse sur son côté gauche. Ce ventilateur est hors d'usage.

Au pied de l'organiste, deux pompes que celui-ci peut actionner au pied, ou qu'une autre personne peut actionner au moyen d'un levier amovible.

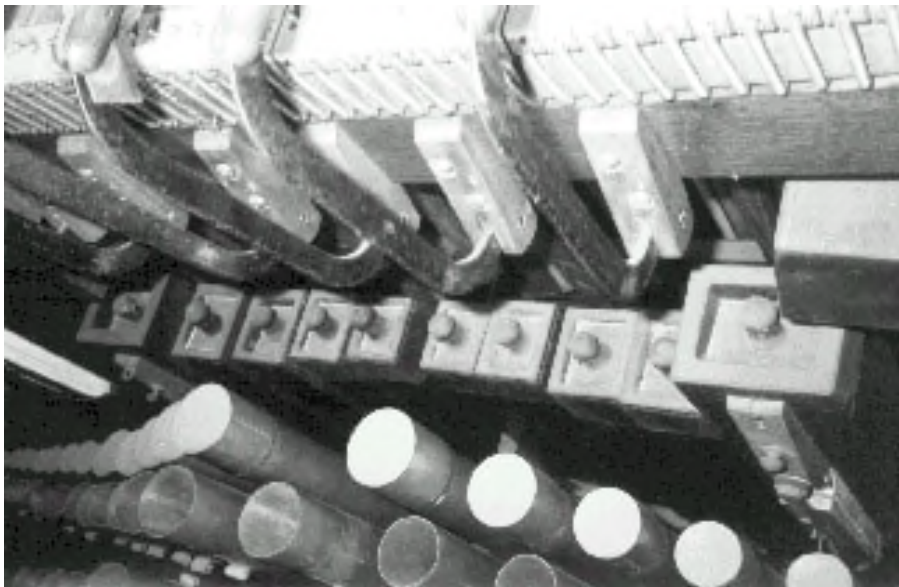
Ces pompes alimentent un réservoir entièrement contenu dans le soubassement. Il s'agit d'un réservoir à un pli rentrant, dont la table supérieure, chargée de plaques de fonte, est maintenue par des ressorts.

Le sommier est mécanique, à barrages et registres. Traditionnellement dans ce type d'instrument, les registres sont en chêne.

Une des particularités de ce type d'instrument réside dans la chape du sommier: cette chape est en 3 niveaux, car aucun tuyau n'est sur son vent directement:

- Le niveau central est normalement en sapin et il est entièrement gravé.
- au-dessous un niveau en chêne, avec rainure, en contact avec les registres et faux registres.
- au-dessus un niveau en chêne où viennent se «planter» les pieds des tuyaux sur une profondeur assez importante.

Le clavier est transpositeur. En bout de touches on trouve des ressorts cylindriques (pour extension). Le mouvement poussant qu'impriment les touches du clavier (par des pilotes en bois) sur un abrégé en fer est inversé par un train de balanciers. Les balanciers qui correspondent aux notes agissant sur des tuyaux polyphones n'ont pas la même dimension que les autres, afin d'assurer une ouverture plus grande de la soupape.



Arrière des
claviers, tirage
de jeux ,
tuyauterie
basses bourdon

Le tirage des jeux est mécanique. En bout du tirant de «console» on trouve un fer en forme de «fléau» qui transmet un mouvement vertical à des rouleaux placés sous l'instrument, branchés sur des balanciers situés sur les côtés des layes.

Il n'y a pas de genouillère commandant les combinaisons. L'instrument n'est pas expressif. Les volets supérieurs (pleins) s'ouvrent complètement et manuellement sur la tuyauterie, l'intérieur étant alors protégé par une mousseline fixée sur un cadre.

COMPOSITION de L'INSTRUMENT:

Le clavier est coupé entre basses et dessus entre B2 et C.

- BOURDON 8: basses et dessus. 1° octave en tuyaux polyphones.
- BOURDON 16: basses et dessus. C1 à D#1: tuyaux en Quinte 5 1/3. E2 à B2 en quintaton.
C3 à G5: Bourdon 16.
- FLÛTE 4: basses et dessus. Première octave en polyphone.
- VOIX CELESTE 8: commence à C3.
- DIAPASON 8: commence à C3.

